G en Yvelines

N°90
Mercredi 5 juillet 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Les conseillers départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont voté vendredi la fusion des deux collectivités. La décision finale revient au gouvernement.



La fusion 78 - 92 votée À l'État de décider

Dossier - P. 2

Actualités p.6

POISSY



Gare SNCF réaménagée : trois scénarios possibles

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Bilan positif pour de jeunes conseillers municipaux



Actualités p.8

VALLEE DE SEINE

Trois Formule 1 rachetés pour héberger des migrants



Actualités p.9

VALLEE DE SEINE

PSA - CGT : quand la justice s'en mêle



Sports p.12

SPORT ADAPTE

Effacer les différences grâce au sport

P. 7 CARRIERES-SOUS-POISSY **RD 190 : concertation avant travaux**

P. 8 VERNEUIL-SUR-SEINE **Une nouvelle mairie pour l'été 2018**

P. 9 LES MUREAUX **Les patrons en nombre aux débuts d'Essor**

P. 10 MANTES-LA-JOLIE **Brûlée vive dans sa voiture**

P. 11 FLINS-SUR-SEINE **Après avoir volé, il fonce sur les policiers**

P. 14 ACHERES **Quatre soirées de concerts à ciel ouvert**

P. 14 CONFLANS-SAINTE-HONORINE **Théâtre : pirates et épées**

SCI. Les Petits Joueurs

Location de dépôts, bureaux, ateliers et domiciliation
site protégé - vidéo surveillance

du 9m² au 65m² à partir de 180 € TTC

possibilité d'un bail précaire de 24 mois ou longue durée de 3, 6 ou 9 ans

SCI LPJ - 1 rue du Vexin - 78250 Hardricourt - 06 27 20 55 58



YVELINES La fusion 78 - 92 votée, à l'État de décider

Les Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont tous deux validé, vendredi matin, le projet d'une fusion. Au gouvernement, maintenant, d'accepter ou pas.

Annoncée depuis plus d'un an et accélérée ces dernières semaines, la fusion entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine a été votée simultanément dans chacune des assemblées départementales, au matin du vendredi 30 juin. L'après-midi, une conférence de presse commune suivait au siège du Conseil départemental altoséquanais, à Nanterre. La balle est désormais dans le camp du gouvernement qui peut acter, ou non, cette fusion par décret en Conseil d'Etat.

« *Les assemblées départementales demandent au gouvernement d'approuver ce regroupement dans les plus brefs délais, et en tout état de cause avant le 1er janvier 2018* », indique le communiqué commun des deux Conseils départementaux. Leurs présidents respectifs, Pierre Bédier (LR) et Patrick Devedjian (LR), se sont dits « *confiants* » quant à la décision de l'État.

Le cabinet du premier ministre n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette*. Mais Emmanuel Macron, selon une déclaration du président du Conseil départemental du Val-de-Marne rapportée par *Le Parisien* début juin, préparerait par ordonnance la fusion des Départements de petite couronne avec la Métropole du Grand Paris (MGP), qui constitue donc un obstacle à la fusion yvelino-altoséquanaise.

Sans surprise, les deux conseils départementaux ont approuvé avec une large majorité la demande de regroupement. Dans les Yvelines, ils ont été 40 sur 42 à voter pour, seuls Christine Boutin (PCD) et Yves Vandewalle (LR) ayant voté contre. Dans les Hauts-de-Seine, la décision a été adoptée par 37 des 46 élus, l'opposition de gauche a voté contre et un élu de la majorité s'est abstenu. « *Notre démarche, elle est d'abord exemplaire* », a loué Pierre Bédier devant les élus yvelinois juste avant de procéder au vote.

Il est revenu sur la création au premier trimestre 2016 de l'Établissement public interdépartemental (EPI), qui d'après lui « *a montré la pertinence […] des regroupements de services (dans l'EPI, les services d'archéologie préventive, de l'adoption, et de la voirie départementale des deux Départements sont regroupés, Ndlr), des projets partagés, de la mutualisation de moyens* ».

Mais de nuancer dans la foulée, alors que lui comme Patrick Devedjian ont été interrogés au cours de la journée sur l'EPI : « *Il nous a montré aussi que la complexité juridique de cet outil était telle qu'il valait mieux aller vers une accélération de notre calendrier. Nous avons été convaincus par cet établissement que le maintien d'une solidarité territoriale et sociale, qui aurait les moyens de perdurer, ne pouvait s'inscrire que dans le cadre d'une collectivité unifiée.* »

Une autre raison, beaucoup plus politique celle-là, et « *un fondement* » du projet est sa volonté que les Yvelines appartiennent au Grand Paris. « *La métropole capitale, nous la voulons, elle aussi, puissante, ambitieuse et cohérente*, assure-t-il, qui souhaite comme son homologue altoséquanais que la MGP se fonde dans la Région Île-de-France. *Cette métropole ne doit pas être restreinte, comme il a été envisagé de le faire, au cœur urbanisé que constituent Paris [et] les trois départements de petite couronne.* »

Pendant les différentes interventions d'élus qui ont précédé le vote du Conseil départemental, Yves Vandewalle a regretté que « *la fusion [soit] votée sans aucune étude d'impact, sans savoir quelles en seront les conséquences sur la fiscalité ou la politique d'aménagement du territoire* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Les présidents des deux Conseils départementaux, Patrick Devedjian (LR) et Pierre Bédier (LR) se sont dits « confiants » quant à la décision de l'État d'approuver la fusion.

Ce dernier a reproché au président du Département, « *pour précipiter le mouvement* », d'avoir « *surjoué et mis en scène en 2016 certaines difficultés budgétaires* ».

De son côté, le président du Conseil départemental a mis en avant dans son discours que « *l'État, depuis fort longtemps, et ne cessera pas cela, se décharge sur nous du coût de ses allocations et de son propre déficit budgétaire* ». D'après lui, « *ce sont 500 millions d'euros qui ont ainsi été injustement captés sur nos deux territoires, ce qui s'était traduit d'ailleurs par cette augmentation de la fiscalité (le Département a augmenté de 66 % sa part de la taxe foncière en 2016, Ndlr).* »

Pierre Bédier assure donc aux contribuables des deux départements : « *C'est en nous alliant que nous pourrons poursuivre une politique de sérieux budgétaire faite de modération fiscale […] et d'un endettement contrôlé. Et l'engagement est pris : il y aura baisse de la fiscalité si cette fusion est acceptée.* »

Yves Vandewalle, tout en rappelant à demi-mot son souhait plusieurs fois évoqué d'un référendum sur la fusion des deux départements, s'insurge : « *Ce qui me heurte le plus, c'est le mépris pour nos électeurs à qui la vérité a été soigneusement cachée puisque tout était connu avant les élections départementales.* » Quelques jours avant, la question a été posée à Pierre Bédier, qui confiait alors ne pas l'avoir mentionné pendant les dernières élections départementales « *parce qu'on ne savait pas notre situation budgétaire* », en référence à la baisse des dotations de l'État.

L'idée de référendum est balayée par Pierre Bédier (voir encadré), arguant que le général De Gaulle n'avait pas organisé de référendum en 1964 lorsque le département de l'ancienne Seine-et-Oise avait été divisé, pour donner notamment naissance à celui des Yvelines. Christine Boutin, elle, a déploré de ne pas avoir « *pu dire, à aucun moment dans notre campagne électorale, que se profilait ce projet de fusion* » et que « *le personnel du Département, qui a besoin d'être rassuré sur son avenir, n'[ait] été véritablement associé* ».

La CGT du Conseil départemental, dans un tract distribué avant le vote, dénonce d'ailleurs « *un projet politique où le service public est le grand absent* » et craint « *moins d'emploi pour moins de service public* ». Dans son discours donné avant que l'assemblée départementale ne vote, Pierre Bédier a rappelé « *l'inquiétude des personnels lorsqu'il s'est agi de créer un service commun des routes* ». Et d'assurer : « *Où en est-on de ces inquiétudes ? Tout ça est bien derrière nous.* »

Désormais dans l'attente d'une décision du gouvernement quant à la validation de cette fusion, le président du Conseil départemental a indiqué avoir « *confiance […] dans le jugement du président de la République et dans sa capacité à reconnaître combien il aura besoin, dans son entreprise de redressement économique, de l'énergie des collectivités locales, que trop souvent notre vieux pays centralisateur néglige.* »

Ils essaient d'éliminer les réticence du monde rural yvelinois


LA GAZETTE EN YVELINES

Le 14 juin, Pierre Bédier (LR) et Patrick Devedjian (LR) sont allés visiter une ferme à Tilly, en compagnie du président de la Chambre d'agriculture d'Île-de-France Christophe Hillairet (au milieu).

Ces dernières semaines, les deux présidents des Départements concernés par le projet de fusion, Patrick Devedjian (LR) et Pierre Bédier (LR), ont multiplié les déplacements dans les parties les plus rurales des Yvelines. Ils ont cherché à écouter, à rassurer, puis à convaincre du fait que la fusion est porteuse de plus de bénéfices que de risques pour agriculteurs et petites communes.

C'est en effet d'abord de la ruralité yvelinoise que proviennent les oppositions les plus farouches à l'alliance définitive des deux collectivités locales. D'Yves Wandewalle (LR), conseiller départemental de la vallée de Chevreuse, à Philippe Geslan (SE), maire de Méricourt, ils sont quelques élus à avoir clairement fait part de leurs craintes.

« *La zone rurale composée de 177 communes dans les Yvelines sera-t-elle sacrifiée ?* », demande ainsi, parmi d'autres arguments, l'élu méricourtois qui craint « *absorption et abandon du secteur rural par le secteur urbain* » dans une pétition en ligne. Plus de 900 personnes ont signé à ce jour cette pétition demandant l'arrêt de la fusion et lancée il y a deux semaines.

Alors, face à cette sourde crainte, les deux présidents de Département ne ménagent pas leurs efforts.

Le 14 juin, ils sont ainsi allés visiter une ferme à Tilly en compagnie du président de la Chambre d'agriculture d'Île-de-France Christophe Hillairet, puis une boulangerie de village à Richebourg. « *Nous, on demande qu'à chaque fois que du foncier sera fait, on regarde d'abord les friches existantes. Les terres agricoles, c'est irrémédiable* », a encouragé à Tilly Christophe Hillairet.

Jeudi 22 juin, ils ont annoncé à Rambouillet de très nombreuses mesures, certaines déjà connues, d'autres non, visant exclusivement les parties rurales des Yvelines. La plus symbolique concerne le futur vice-président chargé de la ruralité. Fonction existant déjà dans les Yvelines, elle est occupée par la conseillère départementale Pauline Winocour-Lefèvre (LR).

Ce vice-président aurait cependant « *des moyens renforcés* », assure le Conseil départemental des Yvelines. « *Cette vice-présidence, […] on l'installera ici, à Rambouillet,* a même promis Pierre Bédier le 22 juin. *La zone rurale, non seulement elle ne va pas être oubliée, […] sacrifiée, mais elle en sera, et c'est ça la seule vérité, le principal bénéficiaire.* »

Fusion : ni référendum ni consultation

Pourquoi pas de référendum yvelino-altoséquanais, comme le regrettent certains opposants à la fusion ? La loi ne les y oblige plus, et les responsables politiques des deux Départements l'estiment en conséquence porteur de plus de risques que de bénéfices. Depuis l'adoption de la loi Notre, début 2015, le législateur a en effet éliminé des textes toute obligation de consultation référendaire des administrés de deux collectivités locales souhaitant fusionner.

« Comme ce n'est pas légal, chaque commune fait comme elle veut : elles vont demander au Département de payer, c'est un truc qui va nous coûter une petite fortune, détaillait la semaine dernière le président du Conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR). *Et on aura 5 % de participation, où on sait que ceux qui iront voter sont ceux qui sont contre. Tactiquement, c'est bien joué de la part des opposants de le demander. »*

« Plusieurs départements formant, dans la même région, un territoire d'un seul tenant peuvent, par délibérations concordantes de leurs conseils départementaux, adopter à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, demander à être regroupés en un seul département », se contente aujourd'hui d'indiquer le Code général des collectivités locales.



GROUPE ALTAREA COGEDIM

À SAINT-CYR L'ÉCOLE

Résidence La Favorite

AU CŒUR D'UN NOUVEAU QUARTIER VERDOYANT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES PROLONGÉ D'UN BALCON, D'UNE TERRASSE OU D'UN JARDIN

Personnalisez votre intérieur avec le pack
« PRÊT-À-VIVRE »
JUSQU'À
7 100 € OFFERTS(2)
OFFRE LIMITÉE POUR TOUTE RÉSERVATION AVANT LE 31 JUILLET

PRÊT À TAUX ZÉRO(3)

LOI(4) PINEL
DERNIÈRE ANNÉE

Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales

COGEDIM

Une co-réalisation
EDELIS

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

(1) Exemple de prix pour un appartement 3 pièces alcôves, lot 312 de 68,34 m² avec terrasse de 5,01 m² hors parking. Voir conditions détaillées en espace de vente ou sur cogedim-logement.com (2) Offre valable pour tout contrat de réservation signé jusqu'au 31 juillet 2017 régulièrement réitéré par acte notarié concernant tous les lots de la résidence « La Favorite ». La valeur du pack varie en fonction de la typologie du logement. La contrevaleur du pack peut être convertie en une réduction du prix d'acquisition soit sur demande, soit lorsque le programme est réalisé dans le cadre d'une Société Civile de Construction Vente. Voir conditions détaillées en espace de vente ou sur cogedim-logement.com. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours et à venir. (3) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur cogedim.com. (4) Le dispositif permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 12 à 21 % - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814, n° ORIAS 13 005 113. Document et illustration non contractuels destinés à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations : Anawa. Les appartements et les terrasses sont vendus et livrés non meublés et non aménagés. Grenadines & cie - 06/2017

VALLEE DE SEINE Bilan positif pour de très jeunes conseillers municipaux

Les conseils municipaux de jeunes essaiment en vallée de Seine. A Chanteloup-les-Vignes et à Achères, où ils faisaient le bilan de deux ans de mandat, parents, enfants et élus s'en disent heureux.

Visites, ateliers, réunions, commémorations et organisation d'événements : ces quelques dizaines de jeunes Achérois et Chantelouvais ont découvert, pendant deux ans, la vie des élus, des institutions publiques. Ils ont également pu initier ou réaliser plusieurs projets plus ou moins ambitieux, d'un skate park de plus de 100 000 euros, à un jeu interactif destiné à sensibiliser jeunes et moins jeunes à la nécessité de ramasser ses déchets.

En novembre, leurs successeurs devront à leur tour mener campagne électorale pour prendre la suite de leurs mandats. Il y a deux ans à Chanteloup-les-Vignes, le premier Conseil municipal des jeunes (CMJ) de l'histoire de la commune était lancé, tandis qu'à Achères, c'était l'expérimentation d'une nouvelle formule, plus resserrée. Tous deux en tiraient le bilan la semaine dernière, à l'occasion de la fin du mandat de ces écoliers et collégiens.


LA GAZETTE EN YVELINES

Les conseillers municipaux du CMJ d'Achères sont répartis en trois commissions, avec chacune son projet.

« Je suis super fière »

« *Ils vont présenter leur délibération sur la demande de subventions du skate park, et rester pour les deux ou trois premiers points* », explique Marc Honoré (DVD), le maire d'Achères, mercredi 28 juin, avant la tenue du conseil municipal. Une vingtaine d'enfants et adolescents ont pu venir et arborent leur écharpe, sur les 33 que compte le CMJ achérois. Ils sont répartis en trois commissions, avec chacune son projet.

Si la conception du skate park sera confiée à un cabinet spécialisé, « *ils ont participé au projet avec le service des sports pour voir quelles étaient leurs attentes* ». Il leur a également permis de découvrir comment peut être lancé un investissement municipal, le chantier ayant été découpé en trois tranches. « *On a commencé par se renseigner, on s'est rapidement rendu compte que le prix était assez élevé* », témoigne Vera, l'une des membres de la commission des sports du CMJ.

Les deux autres commissions ont préparé des projets encore non aboutis : un parcours sonore dans la forêt, destiné à sensibiliser à l'environnement, et un troc de matériel scolaire qui devrait voir le jour en octobre. « *Pendant deux ans, ils ont été très actifs,* complète Elodie Sornay (LR), la première adjointe. *Ils ont visité les institutions, mais aussi le commissariat de police et le centre de secours.* »

« Ils ont été très actifs »

A Chanteloup-les-Vignes, les projets étaient moins ambitieux mais ont tous été réalisés par les quatre commissions du CMJ. Une quinzaine d'enfants, jeunes collégiens et écoliers, étaient présents en mairie le mardi 27 juin. Au programme : démonstration d'un jeu vidéo interactif sur internet portant sur le ramassage des déchets, aide à l'aménagement d'une place, participation à la création d'un chapiteau en dur pour la Compagnie des contraires, collectes de bouchons et lunettes et organisation d'une semaine autour du handisport.


LA GAZETTE EN YVELINES

A Chanteloup-les-Vignes, les projets étaient moins ambitieux mais ont tous été réalisés par les quatre commissions du CMJ.

« *Je suis super fière, d'autant plus que ça fait un bout de temps qu'on en parlait, c'est venu comme une évidence* rapporte la maire Catherine Arenou (DVD). *On a eu une première génération assez exceptionnelle, très impliquée, et des parents qui se sont investis. Tout ça a fait une alchimie qui a très bien marché, et va laisser des traces.* »

Les parents, eux, semblent plutôt satisfaits de l'expérience de leurs enfants. « *Ca leur a permis de découvrir des institutions, ils ont pris quelques briques de tout ça* », se réjouit à Achères Frédéric, père d'Antonin. « *Et leur montrer une éducation civique de l'intérieur, ça leur permet de voir que la mairie ne s'arrête pas à la mairie, et à monter et gérer un projet* », complète à ses côtés Milena, la mère d'Inès. « *Elle a mûri, grandi, elle s'investit et je la sens plus motivée, plus posée,* note Najat, Chantelouvaise et mère de Manel. *Et elle a rencontré des élèves de toutes les écoles.* »

« C'est une bonne expérience »

Les jeunes conseillers municipaux, eux, assurent qu'ils inciteront leurs camarades de classes à se présenter en novembre. « *Je me suis présentée parce que je suis une personne assez curieuse,* rapporte ainsi Mégane, 14 ans, en troisième. *C'est une bonne expérience... mais ça dépend si on est intéressé ou pas, car il faut être motivé.* » Pour certains, la motivation, au-delà de leur fonction, fut aussi apportée par quelques à-côtés : « *J'adore les buffets* », s'exclame ainsi Louis, sourire aux lèvres, devant celui offert par la mairie chantelouvaise à ses bientôt ex-élus du CMJ.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Des changements pour les voyageurs à la fin de l'année

Dans le cadre des travaux du prolongement du RER E, un nouveau bâtiment voyageurs verra le jour côté Sud. Côté Nord, le bâtiment existant sera restructuré.

Sa construction a démarré en mai 2016. Depuis, les usagers arrivant par la gare routière ont vu s'élever le nouveau bâtiment voyageurs. « *Il s'agit d'une des plus grosses transformations de gare* », note Julien Hermitte, directeur opérations gare pour la SNCF.

La livraison du bâtiment est prévue pour la fin de l'année. Il représente un investissement de près de cinq millions d'euros. « *Nous avons voulu améliorer l'intermodalité,* détaille Julien Hermitte. *En plus des guichets, il y aura également une boutique pour acheter des tickets de bus.* » Deux commerces devraient également s'installer dans ce bâtiment : « *C'est en cours* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

La livraison du bâtiment côté Sud est prévue pour la fin de l'année. Il représente un investissement de près de cinq millions d'euros.

« La partie historique à l'extérieur sera conservée »

Côté Nord, le bâtiment historique devrait lui aussi connaître quelques travaux à partir de la fin de l'année, jusqu'en 2020. « *La partie historique à l'extérieur sera conservée, mais l'intérieur sera restructuré* », précise Xavier Gruz, directeur du projet Eole. Le bâtiment sera notamment mis aux normes d'accessibilité. A l'automne, le guichet SNCF et les boutiques déménageront sur le parvis de la gare.

En bref

LIMAY
Près de 6 000 personnes à la Fête de la fraternité

La quatrième édition de la Fête de la fraternité s'est déroulée samedi dernier sur le site de Limay plage, à l'Espace des hautes meunières.

Si la municipalité attendait 3 000 personnes, ce sont finalement près de 6 000 spectateurs de tous âges qui se sont déplacés pour cet événement mettant en avant « *les valeurs positives de la fraternité* » a rappelé Eric Roulot (PCF), maire, dans un communiqué.

Pour appuyer ces valeurs, deux adolescents, Brahim et Dimitri ont reçu une médaille de la Ville pour avoir sauvé une Limayenne de la noyade le 21 mai dernier.

Précisions

La mairie de Mantes-la-Ville a envoyé un communiqué de presse suite à un article publié dans notre précédente édition, relatif à l'emploi d'agents de sécurité non réguliers. Elle avance « *un respect scrupuleux de la législation et la conformité des procédures de contrôle mises en œuvre* ».

Concernant l'absence des cartes professionnelles des agents lors de contrôles de l'inspection du travail menés lors des derniers scrutins, elle assure que « *la mairie a été destinataire des cartes professionnelles* » en amont des élections, et « *tous les agréments étaient valides* », dont acte.

Par contre, concernant le travail dissimulé, « *si des infractions ont été commises, ce n'est pas du fait de la mairie, mais du prestataire* », continue d'affirmer la municipalité, malgré l'évolution de la législation en la matière. Celle ci est en effet aujourd'hui bien plus sévère pour les donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants.

En bref

ILE-DE-FRANCE

Un appel urgent aux dons de sang

Pour cet été, l'Etablissement français du sang (EFS) appelle via un communiqué à « *augmenter nos réserves en produits sanguins pour couvrir efficacement les besoins des semaines à venir* ». Les donneurs sont invités à se rendre sur l'un des sites de l'EFS ou dans une des collectes mobiles qui seront organisées.

Plus d'informations sur les dates et lieux des collectes sur dondesang.efs.sante.fr.

MANTES-LA-JOLIE

Stéphane Teste élu à la présidence de Coeur de Mantes

Depuis quelques mois, la situation au sein de l'association de commerçants Coeur de Mantes était difficile. Suite à la démission de David Beautier, le président, au mois de mai dernier, l'élection du nouveau président s'est déroulée jeudi dernier à l'hôtel de ville.

Deux listes étaient en lice, celle de Stéphane Teste, directeur du Mr Bricolage et ancien président, et celle de Sabrina Hébert, gérante de Saint-Roch immobilier. Selon la page Facebook de cette dernière, la liste de Stéphane Teste l'a emporté. Contacté, Stéphane Teste n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette*.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

TRIEL-SUR-SEINE Près de 2 000 bulbes distribués aux habitants

Pour la première fois, la Ville organisait une distribution gratuite de bulbes mercredi dernier. « *Avant tout cela partait au compost*, explique Jean-François Boutoille, adjoint aux espaces verts. *On a eu envie de partager.* » Une idée qui a visiblement plu, une dizaine de personnes attendant le début de la distribution des quelques 2 000 bulbes. « *Ils sont beaux !* » commente une retraitée avant de sélectionner ses plants de tulipes, jacinthes et narcisses. La municipalité aimerait pérenniser l'expérience. « *On pense le faire à chaque fois qu'on déplante* », détaille Jean-François Boutoille.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

La candidate LREM dépose un recours

Khadija Moudnib (LREM) estime que la victoire du maire de Mantes-la-Jolie Michel Vialay (LR) est entachée d'irrégularités.

« *Ils ont mis en place une machine redoutable et ça a marché.* » Khadija Moudnib, candidate LREM aux élections législatives dans la 8e circonscription, a annoncé jeudi dernier, en conférence de presse, avoir déposé un recours en annulation contre l'élection du maire de Mantes-la-Jolie Michel Vialay (LR), arrivé avec plus de 1 300 voix d'avance sur elle au soir du second tour. Première conséquence : Raphaël Cognet (LR), l'adjoint mantais au commerce, devait être élu cette semaine par le conseil municipal, le nouveau député devant abandonner sa fonction de maire. Ce transfert de pouvoir est désormais repoussé jusqu'à l'exctinction du recours.

« *Cette campagne a été absolument nauséabonde, une des plus pourries de ces dix dernières années* », commente Khadija Moudnib, pour qui « *Michel Vialay n'a pas été élu de manière loyale et honnête.* » L'ex-candidate met en avant trois éléments dans son recours : « *Des irrégularités très graves dans certains bureaux de vote* » le dimanche du second tour, « *une accusation d'intégrisme* » faite par l'équipe de campagne de Michel Vialay, et les articles de *La Gazette* concernant une affaire de conflit d'intérêts autour de l'association Eduquer pour réussir.



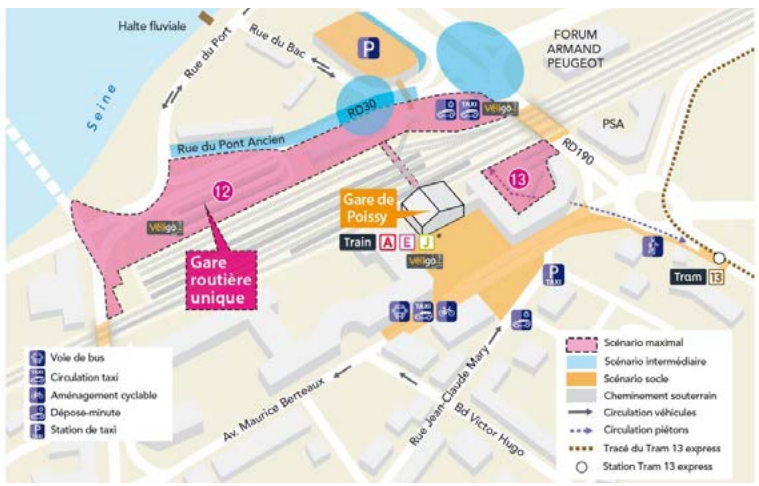
POISSY Réaménagement de la gare : trois scénarios et quelques riverains inquiets

Le Syndicat des transports d'Île-de-France organise une concertation sur les scénarios envisagés pour la gare, plus ou moins conséquents pour les deux gares routières et les riverains.

Le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) souhaite réaménager les abords de la gare de Poissy « *à l'horizon 2024* ». Jusqu'au 13 juillet, le Stif a lancé une période de concertation avec les usagers et les riverains afin de leur présenter les trois scénarios envisagés (voir encadré). Estimé entre 13,5 et 23,5 millions d'euros suivant les scénarios, l'un des enjeux est l'avenir des deux gares routières.

De ce projet de réaménagement de la gare, le chef de projet pour le Stif, Thomas Greffier détaille, lors d'un atelier balade organisé en gare de Poissy le 28 juin, que « *les deux raisons principales sont l'arrivée d'Eole (l'extension du RER E à l'Ouest de Paris, Ndlr) et une gare de toute façon trop petite* ». Le syndicat prévoit en effet que l'actuel chiffre de 33 000 voyageurs par jour va augmenter de 30 % d'ici 2024 avec l'arrivée du RER E, du tram-train, et les nombreux projets urbains à proximité. Alexandre Bernusset, directeur adjoint des projets d'investissement pour le Stif, joint par téléphone, complète que ce projet se place dans une « *politique sur l'ensemble des gares d'Île-de-France, de rénovation et de modernisation* ».

Outre les aménagements prévus dans chacun des scénarios, l'un des points centraux du projet est le cas des deux gares routières, Nord et Sud. Pendant l'atelier balade, le chef de projet a évoqué à ce propos une gare routière Nord qui « *fonctionne assez bien mais est en limite de saturation* », et une gare routière Sud « *dangereuse* » et avec « *des embouteillages de bus à l'entrée* ».



STIF

Le scénario « maximal » (photo), des trois présentés par le Stif, prévoit un regroupement des deux gares routières en une unique, qui entraînerait la démolition d'un bâtiment de 40 logements.

Une gare routière Sud « dangereuse »

Des différentes propositions faites par le Stif, l'évolution des deux gares routières est de plus en plus marquante au fil des scénarios. Concernant la gare routière Sud, Thomas Greffier souligne : « *On ne peut pas l'agrandir car elle est bloquée par des bâtiments. Dans les deux premiers scénarios, elle sera réaménagée et rendue plus sécuritaire, mais restera globalement dans cette configuration.* »

Pour la gare routière Nord, le scénario « *socle* » prévoit une réorganisation dans son emprise actuelle. Le scénario « *intermédiaire* », en plus, envisage « *un agrandissement vers les immeubles [de la résidence du port] en supprimant le parking public en-dessous* », détaille Thomas Greffier. Une option qui a soulevé des remarques d'habitants des immeubles en question, présents lors de l'atelier du 28 juin. « *Je n'ai pas envie d'habiter dans la gare routière* », émet par exemple une riveraine.

Patrick Meunier, adjoint aux transports pisciacais, précise que la Ville n'a « *pas pris de décision municipale en faveur de telle ou telle version du projet* ». Il confirme la dangerosité de la gare routière Sud. « *Il y a des piétons qui traversent dans tous les sens et il y a déjà eu des accidents, l'entrée et la sortie des bus est très compliquée et ils sont quasiment obligés de franchir les feux au rouge pour pouvoir sortir* », énumère ce dernier.

Le scénario « *maximal* », lui, va plus loin encore et propose la suppression de la gare routière Sud, avec la création d'une gare routière unique qui s'étendrait sur tout le Nord de la gare ferroviaire, le long de la RD 30 jusqu'à la RD 190. Une proposition qui semble séduire certains usagers croisés le matin à la sortie de leur bus. « *Deux gares routières différentes, ça fait qu'on rate souvent les correspondances, ça m'est arrivé* », confie par exemple Élodie, une Carriéroise.

Mais lors de l'atelier de concertation de la semaine dernière, les riverains ont montré des réserves quant à l'impact sur la vie du quartier. Autre point soulevé, la création d'une gare routière unique nécessiterait la destruction d'un immeuble de 40 logements sociaux, situé au cœur du projet. « *J'y habite depuis longtemps, on l'a rénové et je ne veux pas qu'il soit démoli* », argue l'un de ses résidents, estimant qu'ils étaient « *sacrifiés* » dans le cas de ce scénario.

Du côté du Stif, le chef de projet rappelle que rien n'est encore décidé. « *Aujourd'hui, on est au démarrage du processus, rien n'est désigné, ce peut être l'un ou l'autre des scénarios, ou des combinaisons* », assure Thomas Greffier. L'adjoint aux transports pisciacais raconte être allé à la rencontre des riverains et souligne : « *Il y a un équilibre à trouver entre les riverains immédiats, et un intérêt général lié au fait que Poissy va drainer de plus en plus de personnes.* »

Trois scénarios à l'étude

Dans le cadre de la concertation pour le réaménagement de la gare de Poissy, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a présenté les trois scénarios envisagés à ce stade des études. Les scénarios socle, intermédiaire et maximal proposent des aménagements et un coût de plus en plus important.

Le scénario socle, d'un coût estimé à 13,5 millions d'euros, propose les « *aménagements indispensables pour préparer l'arrivée de la ligne E* » d'après le Stif. Il prévoit notamment un aménagement et une extension du parvis de la gare place Georges Pompidou, l'amélioration du confort sous les ponts ferroviaires, la réorganisation des gares routières, le réaménagement du parking et la création d'un parvis au Nord au niveau de la brasserie le Chiquito, qui pourrait être détruite.

Le scénario intermédiaire, en plus des aménagements précédemment évoqués, envisage une extension de 120 places du parking de la gare, une modification du carrefour au croisement de la RD 30 et la RD 190, et une extension de la gare routière Nord. Le tout pour un coût estimé à 18 millions d'euros.

Le scénario maximal, estimé à 23,5 millions d'euros, est le plus conséquent car il prévoit la création d'une gare routière unique en plus des aménagements des scénarios socle et intermédiaire. Le Stif indique dans son dépliant que « *la gare routière Sud est libérée pour d'autres usages* ».

Indiscrets

En vue des élections sénatoriales, ces oppositions municipales se coordonnent pour peser plus. A Mantes-la-Jolie comme à Poissy, la taille de la commune permet d'obtenir plus de grands électeurs délégués pour l'élection. Alors, les différents groupes du conseil municipal peuvent proposer des citoyens de leur choix. Les oppositions pisciacaise comme mantaise ont choisi l'alliance de circonstance.

« *Si chacun de ces groupes politiques avait présenté une liste, la droite aurait obtenu 16 grands électeurs et l'opposition 2 grands électeurs* », se félicite le communiste mantais Marc Jammet des trois grands électeurs obtenus grâce à sa proposition « *de constituer une liste "technique"* » avec les deux autres groupes, PS et Ensemble pour une gauche citoyenne (EGC). A Poissy, « *les citoyens engagés contre le déploiement des compteurs communicants Linky entrent par la petite porte dans le scrutin sénatorial* », se félicite la conseillère municipale Modem, Tchérylène Mairet, de l'élection de trois citoyens anti-Linky.

A peine élu député et voilà que la société civile se rappelle déjà à son bon souvenir. L'association de lutte contre le projet de création d'une carrière calcaire à Brueil-en-Vexin, l'AVL3C Vexin zone 109, indique dans un communiqué de presse félicitant le nouvel élu de la huitième circonscription des Yvelines : « *Contrairement à son adversaire LREM, Michel Vialay s'est engagé fermement contre les projets d'extension de carrière et de maintien de la cimenterie ultra polluante.* »

Le maire de Mantes-la-Jolie l'aurait emporté au second tour dans le Mantois face à Khadija Moudnib (LREM) en partie grâce à cet engagement, analysent les responsables associatifs, qui assurent se battre « *pour la protection de la santé publique, des nappes phréatiques, de l'emploi, des terres agricoles, des paysages, pour un autre avenir* ». Le résultat du scrutin serait « *la preuve* » que « *ce combat d'intérêt général [...] rencontre de plus en plus l'adhésion des habitants et des élus* »

Représentant des maires ruraux, il a demandé plus de simplicité. En vue des élections sénatoriales du 24 septembre, les conseils municipaux ont élu leurs grands électeurs vendredi dernier, comme un décret les y obligeait.

La remise des résultats de ces scrutins de liste n'a cependant pas semblé très pratique à Philippe Geslan, maire de Méricourt et président de l'Association des maires ruraux des Yvelines (AMR 78).

« *Je me permets donc d'attirer votre attention sur les difficultés que ce déplacement à Versailles va occasionner* », enjoint-il au préfet dans un courrier décrivant certains maires obligés, « *faute de personnel communal disponible* », de se déplacer « *à plus de deux heures de route* ». Il suggère plutôt de procéder comme aux « *dernières élections législatives, où chaque mairie a pu apporter ses résultats au chef-lieu de canton* ».



En bref

TRIEL-SUR-SEINE
Santé : la mairie lance sa mutuelle

La municipalité trielloise vient de présenter une solution de mutuelle réservée aux habitants de la commune, par l'intermédiaire d'une convention avec l'association Mut'com.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On n'est pas dans une logique capitalistique, comme peuvent l'être certains grands groupes ou assureurs », plaide ce soir-là Thibaud Rouquayrol, conseiller référent de la Mutuelle communale.

Au soir du mardi 27 juin, après la réunion de présentation, ils étaient 12 Triellois à avoir sauté le pas de la Mutuelle communale, dispositif associatif de remboursement des frais de santé. Porté par l'association Mut'com, avec une convention avec la commune pour permettre l'accès aux habitants, le projet n'est pas le premier en vallée de Seine : depuis deux ans, Juziers, Gargenville et Conflans-Sainte-Honorine ont déjà sauté le pas.

« On n'est pas dans une logique capitalistique, comme peuvent l'être certains grands groupes ou assureurs, plaide ce soir-là face à 14 habitants et quelques élus, Thibaud Rouquayrol, conseiller référent de la Mutuelle communale, qui rassemble aujourd'hui 15 000 personnes dans toute la France. *On n'est pas là pour pousser, mais pour vous proposer la mutuelle la plus adaptée aux habitants.* »

Cette mutuelle est issue d'une promesse de campagne de la liste portée par Frédéric Spangenberg (SE) aux élections municipales de 2014, ensuite fusionnée avec celle du maire Joël Mancel (DVD). *« On a décidé de lancer une consultation il y a un an et demi, il y a eu 150 réponses »*, explique un Frédéric Spangenberg devenu deuxième adjoint : *« Il y a une demande. »*

ACHERES
Affluence très limitée au conseil de quartier

Pour la mairie, le venue des habitants du quartier de la gare n'est pas encore une évidence. Les quelques présents ont déploré quads, chiens, bruit, et un stationnement souvent difficile.

Lancés il y a deux ans par la municipalité, les conseils de quartiers réunissent des audiences très variées, de plusieurs dizaines de personnes à quelques-unes. A la maison de quartier Jules Verne, près de la gare, quatre habitantes avaient répondu présent au soir du jeudi 22 juin, malgré la centaine d'affiches apposées un peu partout.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On fait des compte-rendus qu'on remonte en mairie pour répondre à ces petits problèmes quotidiens », explique François Laronde (SE), conseiller municipal et référent du quartier.

« C'est très local, rien de mieux que les habitants pour dire ce qui ne va pas, se satisfait cependant François Laronde (SE), conseiller municipal et référent du quartier. *On fait des compte-rendus qu'on remonte en mairie pour répondre à ces petits problèmes quotidiens.* » Présent ce soir-là, Yves Groswald, policier délégué à la cohésion police-population au commissariat conflanais, confirme cet *« éventail très large »* de doléances : *« Chacun voit les problèmes avec sa vision personnelle. »*

Cent affiches, quatre présents

Certaines de ces critiques sont plus complexes à résoudre, à l'instar des difficultés de stationnement. *« Ceux qui prennent le train ne veulent pas payer un euro par jour pour le parking, et viennent stationner à droite et à gauche »*, déplore François Laronde. Autres reproches endémiques : le bruit, les quads, ainsi que la présence de chiens non tenus en laisse.

CARRIERES-SOUS-POISSY
Une concertation autour de la requalification de la RD190

Au quatrième trimestre, la concertation pour la requalification débutera. Cette route devrait voir ses voies doublées. Des pistes cyclables seront également créées.

D'ici quelques années, la RD 190 traversant la ville devrait voir ses voies doublées ainsi que la création de pistes cyclables. Mais auparavant, les aménagements prévus feront l'objet d'une concertation auprès du public à partir du quatrième trimestre 2017. Les enjeux et modalités de cette requalification étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, le 14 juin.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Cette requalification participe à l'amélioration de l'offre des transports de la boucle de Chanteloup vers Poissy », détaille Lucas Charmel, adjoint délégué à l'urbanisme et aux transports.

« Cette requalification participe à l'amélioration de l'offre des transports de la boucle de Chanteloup vers Poissy ainsi qu'à assurer la continuité des liaisons douces », détaille Lucas Charmel, adjoint délégué à l'urbanisme et aux transports. Le projet est financé par le Département, la Région et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Lors de cette concertation, *« des panneaux d'informations seront exposés durant quatre semaines à l'hôtel de ville et un cahier sera mis à disposition du public »*, ajoute l'élu. *« Si vous adoptez cette délibération, cela sous-entendra très clairement que vous êtes favorables à la création du pont d'Achères »*, oppose pour sa part Anthony Effroy (FI), conseiller municipal d'opposition pour le groupe Bien Vivre à Carrières-sous-Poissy.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Parents et élèves se mobilisent pour le Conservatoire

Inquiétées par des événements récents, environ 100 personnes se sont rassemblées avant le conseil municipal. Du côté de la mairie, on assure que l'établissement « ne sera ni fermé ni déclassé ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Les sources d'inquiétudes des parents sont la « diminution des horaires du secrétariat, la non association à des événements comme le Pardon national de la batellerie ou la Fête de la musique ».

Ils étaient une centaine, parents, sympathisants et élèves du Conservatoire, anciens, à se rassembler devant la salle des fêtes en marge du conseil municipal du 26 juin pour exprimer leurs inquiétudes sur l'avenir de l'établissement. *« On a reçu des signaux forts il y a quelques semaines d'une baisse du dynamisme »*, détaille Sylvain Mathevet, à l'origine du collectif de parents. Sont pointés la *« diminution des horaires du secrétariat, la non association à des événements comme le Pardon national de la batellerie ou la Fête de la musique ».*

Lors du conseil, la perte de l'agrément du conservatoire a été soulevée par Jean-Pierre Lacombe, du groupe d'opposition Conflans énergie populaire. Ce à quoi Sophie de Portes, adjointe en charge de la culture répond : *« Le Conservatoire ne sera pas fermé ni déclassé. »* Et de rappeler qu'en 2016, *« il y a eu des cartes blanches, 16 auditions et un concert ».*

L'édile conflanais, Laurent Brosse (LR), s'est lui montré *« un peu surpris »* de cette mobilisation : *« On a reçu le courrier de la Direction régionale des affaires culturelles qui confirmait l'agrément. »* Un rendez-vous était prévu mercredi dernier entre la municipalité et les parents.

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public

Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour

La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation

de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

VALLEE DE SEINE Trois hôtels Formule 1 rachetés pour accueillir des demandeurs d'asile

A Conflans-Sainte-Honorine, Achères et Magnanville, les trois établissements seront rachetés prochainement. Les maires déplorent un manque de concertation.



LA GAZETTE EN YVELINES

Comme signe d'un changement imminent de propriétaire, les enseignes de l'hôtel magnanvillois, situé rue des Pincevins, ont été enlevées la semaine dernière.

Le 15 mars dernier, la Société nationale immobilière (SNI), organisme d'Etat annonçait l'acquisition de 62 hôtels Formule 1 dans toute la France. Ces hôtels seraient ensuite loués à Adoma (ex-Sonacotra, Ndlr), chargé de gérer ces hébergements d'urgence pour accueillir migrants et réfugiés. Dans la vallée de Seine, au moins trois établissements sont concernés par ce rachat, à Magnanville, Conflans-Sainte-Honorine et Achères.

Les maires concernés restent toutefois inquiets de cette procédure, ils déplorent un manque de concertation et une précipitation. « *Je l'ai appris au détour d'un couloir* », explique Laurent Brosse (LR), maire de Conflans-Sainte-Honorine. Le cas de figure est similaire pour son homologue achérois, Marc Honoré (DVD) : « *J'ai découvert ça par hasard dans la presse. Le 16 juin, j'ai téléphoné au sous-préfet. Il m'a dit qu'il y avait un devoir de réserve [en période électorale].* »

Comme signe d'un changement imminent de propriétaire, les enseignes de l'hôtel magnanvillois, situé rue des Pincevins, ont été enlevées la semaine dernière, et provoquent l'inquiétude des riverains : « *Avant c'était un quartier résidentiel, mais aujourd'hui c'est misérable.* » Entre le magasin But fermé, les trois pavillons incendiés et l'hôtel Formule 1, leur position est claire : « *Adoma on n'en veut pas.* »

Si une réunion doit avoir lieu la semaine prochaine entre les représentants d'Adoma, la préfecture et Michel Lebouc (DVG), le maire magnanvillois ne semble pas vouloir lâcher l'affaire : « *J'ai demandé qu'on puisse préempter (dans le cadre de son projet urbain, incluant But, Ndlr) et cela a été fait par l'établissement public foncier d'Île-de-France. Après, l'État peut survenir.* »

« Je l'ai appris au détour d'un couloir »

Une fois rachetés, ces hôtels seront réaménagés afin d'être « *conformes aux prescriptions définies par l'Etat* », précise la SNI dans un communiqué. A terme, plus de « *7 000* » places d'hébergement d'urgence seront créées en France. « *C'était scandaleux qu'on puisse loger des gens dans un hôtel pas aux normes, les familles vivaient dans 10 m²* », rappelle pour sa part Michel Lebouc de l'hébergement de nombreuses familles par le 115 dans le Formule 1 depuis plus d'un an. « *Ils vont faire des travaux pour des cuisines et des salles de bains en site occupé* », précise Marc Honoré de l'urgence des relogements ayant nécessité ces acquisitions. Le sort du Formule 1 achérois semble être scellé puisque le 2 juillet, « *58 personnes arrivent* », pointe l'édile achérois.

Pour ces élus, il y a aussi une incompréhension, car chacune de leurs trois communes est soit fortement dotée en logements sociaux, soit accueille déjà de nombreux réfugiés. Laurent Brosse rappelle que Conflans-Sainte-Honorine « *a déjà un foyer Adoma et accueille plus de 250 Tibétains. La commune contribue déjà très largement à l'accueil des migrants dans les Yvelines* ». Le premier magistrat devait avoir un rendez-vous ce lundi.

« *Avec 4 000 logements sociaux, on a su accueillir toutes les populations* », ajoute pour sa part Marc Honoré. Et de s'inquiéter du dispositif qui serait mis en place : « *Deux assistants sociaux seront là, mais de 9 h à 18 h, après il n'y aura plus aucun responsable d'Adoma dans l'hôtel.* » A terme, « *101 personnes seront logées, dont des demandeurs d'asile pour six ou sept mois* ».

Sur le site internet du groupe Accorhotels, il n'est désormais plus possible de réserver dans les établissements d'Achères et Magnanville. Ceux de Conflans, Epône et des Mureaux sont toujours ouverts à la réservation. Contactée par *La Gazette*, la préfecture d'Ile-de-France n'a pas pu nous répondre dans les délais impartis à publication.

En bref

LES MUREAUX La société d'horticulture revient au jardin lauréat

Primé en 2011 par la Société nationale d'horticulture, le jardin pédagogique du Rouillard a accueilli sa première conférence « hors les murs ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Samedi 24 juin, la Société nationale d'horticulture de France (SNHF) a organisé une journée de conférence pour « Jardiner autrement », une première dans un jardin.

Depuis qu'ils ont emporté le concours des jardins potagers en 2011 (dans la catégorie des jardins pédagogiques, Ndlr), les responsables du jardin municipal du Rouillard sont restés en contact étroit avec la Société nationale d'horticulture de France (SNHF). Samedi 24 juin, cette dernière y a organisé une journée de conférence pour « *Jardiner autrement* », une première dans un jardin.

« *D'habitude, on fait plutôt des conférences dans des salles communales, là, on souhaitait vraiment être ancré sur le terrain et témoigner sur place avec le jardinier en chef* », explique Amaury Vignes, de la SNHF. « *Les produits réglementés ne pourront plus être utilisés à la fin 2019, il faut préparer les gens* », complète Hannah Surmely, chef de mission à la SNHF et conférencière du jour.

Erratum Dans le dossier publié au sein de notre précédente édition, relatif au commerce de centre-ville, deux erreurs factuelles ont été commises. La population de Saint-Martin-la-Garenne est de 1 000 et non 750 habitants, tandis que le commerce existant dans le village était un bar et non un bar-tabac.



En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE Une nouvelle mairie pour l'été 2018

Les travaux de réhabilitation de la mairie devraient débuter à la fin de l'année pour un coût d'environ 1,4 million d'euros.

« *Il y a avait deux sanitaires pour une cinquantaine d'agents dans toute la mairie.* » Pour Philippe Tautou (LR), maire, lancer les travaux de réhabilitation de la mairie devenait donc urgent afin « *de donner des conditions de travail normales à nos fonctionnaires* ».

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année et représentent un investissement d'environ 1,4 million d'euros, à hauteur de 300 000 euros de subventions. La fin des travaux est prévue pour l'été 2018.

« Le coût paraît toujours exorbitant »

L'édile vernolien a ainsi « *souhaité optimiser et ramener l'ensemble de l'état-civil dans la mairie pour qu'il n'y ait plus qu'un seul accueil* », sur un terrain de 1 485 m². Le bâtiment de l'état-civil serait lui reconverti pour accueillir les associations, des commerces et des bureaux.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'édile vernolien a ainsi « souhaité optimiser et ramener l'ensemble de l'état-civil dans la mairie pour qu'il n'y ait plus qu'un seul accueil ».

« *Le coût paraît toujours exorbitant* », a pour sa part relevé Guillaume Sébileau, conseiller d'opposition pour le groupe Verneuil Renouveau. Par ailleurs, outre les travaux de réhabilitation, la mairie prévoit également un réaménagement de l'ensemble de la parcelle municipale.

VALLEE DE SEINE PSA – CGT : quand la justice s'en mêle

Procès de son secrétaire à Versailles, garde à vue de neuf syndicalistes. La CGT de l'usine PSA de Poissy CGT dénonce une répression, la direction estime qu'il s'agit d'affaires « privées ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Neuf militants de la CGT de l'usine PSA ont été mis en garde à vue pendant plusieurs heures, suite à la plainte d'un cadre de l'usine.

La victoire de la CGT parmi les ouvriers de l'usine pisciacaise du groupe PSA aux élections professionnelles du 16 mars est actuellement assombrie par le procès en cours de son secrétaire pour violences, et de neuf autres syndiqués pour séquestration. Le syndicat s'indigne de ces procédures judiciaires à l'encontre de ses membres, la direction répond que les plaintes émanent de cadres à titre privé.

Vendredi 23 juin, 8 h 30, tribunal de Versailles. Plus de 250 manifestants sont rassemblés à quelques mètres de l'entrée. Certains sont venus de loin, à voir les vestes siglées des CGT de nombreuses usines du groupe PSA. Ils sont là pour exprimer leur soutien à Farid Borsali, secrétaire de la CGT de l'usine de Poissy, dont l'audience en correctionnelle se tient à 9 h. *« Le tribunal me convoque pour des choses mensongères, des faits de violence »*, s'indigne Farid Borsali face à ses soutiens.

Un salarié de l'usine a porté plainte suite à une intervention dans un atelier du délégué syndical en tant que membre du Comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT). Les faits se seraient produits en septembre 2016. *« La CGT a sa version, nous, on a notre version, un responsable d'unité a eu deux doigts retournés et un arrêt de travail »*, indique la direction de l'usine de l'altercation qu'elle considère comme *« une affaire strictement privée »*.

La CGT collecte 4 400 euros

« C'est la première fois qu'un militant de la CGT de Peugeot Poissy est convoqué en correctionnelle », note Sonia Porot, secrétaire de l'Union départementale CGT des Yvelines. Actuellement, dans l'usine, les mises à pied seraient nombreuses pour les membres de la CGT. Le syndicat avance un total de 61 jours. *« On a récolté 4 400 euros pour payer les mises à pied »*, déclarait Farid Borsali quelques minutes avant l'audience. Le jugement doit être rendu ce vendredi.

Quelques jours plus tard, au matin du mardi 27 juin, les dirigeants de la CGT, Farid Borsali et Jean-Pierre Mercier, ainsi qu'une vingtaine de membres, sont restés toute la journée devant le commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Neuf militants de la CGT de l'usine PSA ont en effet été mis en garde à vue pendant plusieurs heures, suite à la plainte d'un cadre de l'usine pour séquestration, vis-à-vis de faits remontant au 17 février dernier. Repartis libres, ils sont convoqués au tribunal le 16 novembre pour l'audience.

En bref

LES MUREAUX Les patrons répondent présents au lancement d'Essor

Ils étaient plus de deux cents pour la naissance d'Essor, une nouvelle association réunissant des entreprises locales.

L'amphithéâtre du Campus EDF, 220 places, avait fait le plein jeudi dernier, pour la présentation d'Essor, nouvelle association rassemblant des sociétés locales. Portée sur les fonts baptismaux par le gratin politique local, elle compte sur le différend actuel entre élus et Groupement interprofessionnel de la région (Gir) vallée de Seine, association historique, pour s'implanter rapidement.

« Faire de cette association un outil de travail, d'échanges commerciaux, de produits, de services, un outil d'aide et de développement, encourage son nouveau président, Paul-Marie Edwards, accompagné de 11 autres cofondateurs. *Essor n'est pas destiné à être une association où on se congratule autour de petits fours. »*

Douze cofondateurs

Harris Bodard, parti brutalement du Gir il y a un an, en est le délégué général. *« Je m'engage à suivre vos recommandations, pour autant qu'elles soient réalisables »*, a assuré Pierre Bédier (LR), le président du conseil départemental des Yvelines et vice-président de la communauté urbaine de vallée de Seine, évoquant notamment des *« restaurants inter-entreprises »* dans certaines zones d'activité.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Faire de cette association un outil de travail, d'échanges commerciaux, de produits, de services, un outil d'aide et de développement », encourage son nouveau président, Paul-Marie Edwards.

En bref

MAGNANVILLE LNPN : « le projet de trop » pour les agriculteurs

Les agriculteurs du Mantois ont fait une campagne de communication contre la Ligne nouvelle Paris-Normandie le 22 juin. Ils craignent que ce projet ne menace les exploitations agricoles.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Notre crainte, c'est qu'on voit encore partir des centaines d'hectares », explique de la LNPN le président des Jeunes agriculteurs du canton de Mantes.

Les agriculteurs continuent de s'élever contre la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), prévue pour les années 2030 afin de désengorger le réseau ferré de Saint-Lazare à la Manche. Dans la matinée du jeudi 22 juin, à l'appel des sections locales de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et des Jeunes agriculteurs (JA), ils étaient plusieurs à se réunir sur le rond point situé à l'entrée Sud de Magnanville.

Dès 6 h, ils ont distribué tracts et produits locaux aux automobilistes. S'ils n'excluent pas de durcir le mouvement, cette action avait avant tout un objectif de communication. *« On s'est aperçu que beaucoup d'habitants ne sont pas au courant du projet,* explique Arnaud Lepoil, président des JA du canton de Mantes. *Notre crainte, c'est qu'on voit encore partir des centaines d'hectares. »*

« 250 exploitations impactées négativement »

Alors que ce dernier affirme que les agriculteurs ont déjà subi *« beaucoup de problèmes de grignotage de leurs terres »*, il estime que la LNPN est *« le projet de trop »*. Arnaud Lepoil ajoute : *« Ce sont plus de 250 exploitations qui pourraient être impactées négativement, dont certaines disparaîtront. »*

En bref

MANTES-LA-VILLE Stationnement : durée réduite à proximité des commerces

Dix-sept places « dix minutes » et 29 places « une heure » vont être créées, a annoncé la municipalité aux commerçants.

Le lundi 26 juin, la municipalité mantevilloise a organisé une réunion publique pour présenter son plan de création de places de stationnement temporaires dédiées aux commerces de proximité, et prévues pour la rentrée. L'objectif avancé est de permettre aux clients de trouver plus facilement des places pour se rendre dans les commerces et améliorer leur activité.

Quarante-six places de stationnement seront créées dans les quatre principales zones commerciales : route de Houdan, place du marché, boulevard Salengro et les Merisiers. Précisément, ce sont 17 places *« dix minutes »*, qui *« devraient améliorer le turnover »*, espère la municipalité, et 29 places *« une heure »* pour les commerces qui nécessitent un arrêt plus long.

Trop ou pas assez de contravention ?

Même si plusieurs commerçants ont demandé quelques modifications, ils ont paru satisfaits des différents emplacements prévus. Deux lignes contradictoires ont cependant émergé chez les commerçants présents : certains demandent *« déjà de faire respecter le stationnement payant »* alors que d'autres estiment qu'il y a *« un effort à faire sur la fréquence de scrutation »*.

MANTES-LA-JOLIE Brûlée vive dans sa voiture

L'accident s'est produit dimanche matin, à hauteur du parc de la Butte verte. Le conducteur est grièvement brûlé.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les vingt sapeurs-pompiers mobilisés n'ont pu empêcher la mort de la passagère dans les flammes.

Dimanche matin, un terrible accident s'est produit sur la route départementale 113, à hauteur du parc de la Butte verte, entre les communes de Rosny-sur-Seine et Mantes-la-Jolie. La passagère de la voiture, une femme proche de la trentaine, a péri dans l'incendie de sa voiture. Son compagnon est gravement blessé.

Perte de contrôle de la voiture

L'accident s'est produit aux environs de 8 h du matin. Selon les premiers éléments de l'enquête, le couple venait de quitter l'hôpital François Quesnay, à Mantes-la-Jolie. Le conducteur, âgé de 31 ans aurait perdu le contrôle de sa voiture. Cette dernière a fait une sortie de route et a percuté un arbre. La voiture s'est immédiatement embrasée.

Bien qu'ils aient été prévenus rapidement, les vingt sapeurs-pompiers mobilisés n'ont pu empêcher la mort de la passagère dans les flammes. Grièvement brûlé mais conscient à l'arrivée des secours, son compagnon a été transporté à l'hôpital Percy de Clamart dans les Hauts-de-Seine.

POISSY Il tente de braquer la boulangerie avec un couteau

L'après-midi de dimanche dernier a été plutôt agitée pour ce commerçant de la rue d'Aigremont. Vers 15 h 50, un homme de 40 ans pénètre dans une boulangerie. Il est armé d'un couteau et demande à se faire remettre l'argent contenu dans la caisse, ce que le commerçant refuse de faire.

Le quadragénaire quitte alors les lieux, en menaçant de tuer quelqu'un.

Signalé aux forces de l'ordre, l'homme est rapidement interpellé. Il est connu des services de polices et présente des troubles psychiatriques.

VERNEUIL-SUR-SEINE Il voulait se suicider sur les rails

Dans la soirée du mardi 27 juin, les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre sont intervenus auprès d'un jeune homme de 19 ans, résidant à Domont dans le Val d'Oise, qui se trouvait sur les voies, au niveau du chemin de la Seine.

Sa petite amie les avait prévenus car il avait indiqué vouloir mettre fin à ses jours. Examiné par les secours, il a été transporté au centre hospitalier de Poissy. L'incident a occasionné une perturbation de 15 minutes sur les trains de la ligne J sur l'axe Paris Sainte-Lazare-Mantes-la-Jolie via Poissy.

ORGEVAL Un piéton décède percuté par un camion

Un accident s'est produit mardi après-midi sur l'autoroute A13 dans le sens province-Paris, à hauteur de la sortie 7 à Orgeval. Selon les premiers éléments de l'enquête, vers 16 h 30, un homme aurait tenté de traverser l'autoroute. Il a été percuté par un poids lourd. Sur place, les secours n'ont pu que constater le décès de l'homme, tué sur le coup.

Selon la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN), l'accident a occasionné un bouchon de 13 kilomètres. Pour faciliter l'intervention des secours, la voie de droite ainsi que la bande d'arrêt d'urgence ont été fermées.

POISSY La fausse agente de l'Urssaf volait dans les magasins

Dans la journée du mardi 27 juin, les forces de l'ordre ont interpellé une Pisciacaise âgée de 52 ans pour des vols dans deux magasins du centre-ville dont le Monoprix.

Avant d'entrer dans les magasins, la quinquagénaire se déguisait avec une perruque et des lunettes. Elle se présentait comme une agente de l'Urssaf. Elle aurait ainsi dérobé du maquillage, des bijoux fantaisies ainsi que le portefeuille d'un employé. « *Le préjudice est toutefois minime* », détaille une source proche de l'enquête. Elle comparaîtra devant le tribunal de Versailles au mois d'octobre.

VAUX-SUR-SEINE Il s'arrache l'œil avant de sauter dans la Seine

Il n'a pas pu justifier son geste. Vendredi dernier, les sapeurs-pompiers et les policiers sont intervenus auprès d'un homme qui s'est jeté dans la Seine, rue du Pont de l'île. Repêché par les secours, il a été examiné par les fonctionnaires. Ces derniers, ont constaté que l'homme s'était arraché un œil à mains nues avant de passer à l'acte. Son deuxième œil était toujours en place, mais a été crevé. Les forces de l'ordre n'ont pu l'identifier. Ne semblant pas être en possession de toutes ses facultés mentales, la victime a été transportée au centre hospitalier François Quesnay à Mantes-la-Jolie.

Précisions

Un article publié dans la précédente édition, relatait une noyade après les horaires de baignade surveillée à l'île de loisirs du val de Seine. Le président de la base de loisirs et maire de Vernouillet, Pascal Collado, nous a apporté les précisions suivantes : « *C'est malheureusement un groupe de jeunes qui étaient là dans l'après-midi,* se désole l'élu. *Au moment de la fermeture de la baignade, à 19 h, ils ont été rappelés par les agents, et sont sortis, mais y sont retournés. On compatit pour la famille. Si ça avait été pendant les heures de surveillance, il n'y aurait pas eu de noyade.* »



FLINS-SUR-SEINE Après avoir volé, il fonce sur les policiers

Les forces de l'ordre ont été prévenues par les victimes, trois jeunes femmes, les voleurs ont été interpellés sans incident.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

RLe conducteur a refusé de se soumettre au contrôle, a fait démarrer la voiture et s'est retrouvé dans une voie sans issue aux abords de l'usine Renault.

Samedi 1er juillet, peu avant une heure du matin, trois jeunes femmes préviennent le 17 qu'elles ont été victimes d'un vol commis par quatre personnes. Ces personnes seraient ensuite parties à bord d'une voiture. Avec la description fournie, une patrouille de police se rend sur les lieux de l'agression et repère la voiture, signalée comme volée.

Le conducteur a refusé de se soumettre au contrôle, a fait démarrer la voiture et s'est retrouvé dans une voie sans issue aux abords de l'usine Renault. Alors que les policiers sortaient de leur voiture, le conducteur, un jeune Limayen de 18 ans aurait foncé sur eux, avant que la voiture ne termine sa course une centaine de mètres plus loin, arrêtée grâce à une barrière de sécurité.

Le jeune homme et ses trois passagers, des Mantais de 15 et 16 ans ont tenté de s'enfuir avant d'être interpellés.

MANTES-LA-VILLE Ils donnent des coups sur les voitures des professeurs

Vendredi dernier, la fin des épreuves du brevet des collèges et de l'après-midi a été agitée devant le collège les Vaucouleurs, situé dans le quartier du Domaine de la vallée. Peu avant 17 h, environ trente jeunes se sont rassemblés devant l'établissement et en ont profité pour donner des coups sur les voitures des enseignants qui quittaient les lieux. Certains auraient utilisé un extincteur pour donner des coups.

MANTES-LA-VILLE Ils retournent une voiture pour lui voler son train arrière

Dans la soirée du lundi 26 juin, les policiers sont prévenus via le 17 que plusieurs personnes s'affairent autour d'une voiture stationnée dans la rue des Brouets.

Sur place, vers 22 h 40, la brigade anticriminalité remarque que cinq hommes, pour la plupart Mantevillois, âgés de 20 à 31 ans, sont en train de dérober le train arrière de la voiture. Voiture qu'ils avaient au préalable retournée sur le toit. Ils ont été conduits au commissariat de Mantes-la-Jolie pour vol en réunion.

JUZIERS Il agresse des agents SNCF avec une règle en fer

Jeudi 29 juin, à la gare, un jeune Juziérois de 22 ans a été interpellé par les forces de l'ordre. Il est soupçonné d'avoir agressé trois agents de la SNCF en leur donnant des coups avec une règle en fer. Rapidement maîtrisé, il a été placé en garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie.

Les trois victimes, âgées de 41, 40 et 25 ans, présentaient des blessures aux avant-bras et des griffures au niveau du cou. Elles ont été conduites à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie pour des examens.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Une perquisition au Camp des loges

Le Camp des loges ainsi que le centre de formation du PSG ont été perquisitionnés ce jeudi 29 juin, sur une commission rogatoire de l'Urssaf, nous apprend le journal *L'Equipe*. Les forces de l'ordre ont notamment procédé à des contrôles d'identité. Toujours selon le quotidien sportif, cette opération serait liée à un ancien contentieux entre le club et l'administration. Pour le PSG, elle viserait des prestataires extérieurs.

TRIEL-SUR-SEINE Il vole un engin de chantier

Dans la nuit du 26 au 27 juin, vers minuit et quart, les effectifs de la brigade anticriminalité interpellent le conducteur d'un fourgon, auquel est attaché une benne. Dans cette benne, se trouve un engin de chantier, une mini-pelle. Le passager du fourgon en profite pour prendre la fuite.

Après vérification, la mini-pelle correspondrait à un engin stationné la veille sur la commune de Hardricourt qui aurait disparu.

Âgé de 43 ans, le conducteur du fourgon a été conduit au commissariat des Mureaux. Le fourgon et la mini-pelle ont été saisis.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Des caravanes s'installent sur un terrain municipal

Dans l'après-midi du dimanche 2 juillet, les policiers ont constaté vers 15 h 30 que 19 caravanes se sont installées sur un terrain appartenant à la municipalité et *« adjacent à l'école élémentaire Henri Dunant »*, détaille Alain Neel, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public de Conflans-Sainte-Honorine. Qui précise également avoir *« alerté la mairie et la préfecture »*. Le président décrit des *« parents d'élèves excédés par ces comportements »*. D'autant plus que sur ce terrain, *« des activités sont prévues »*.

GARGENVILLE Les ados cambrioleurs pris en flagrant délit

Mercredi après-midi, aux alentours de 15 h, quatre adolescents âgés de 16 ans, originaires de la commune, de Meulan-en-Yvelines et de Hardricourt ont été interpellés par les forces de l'ordre, avenue Lucie Desnos, dans le centre-ville.

Les quatre jeunes s'étaient fait repérer quelques instants auparavant par un témoin qui les avait aperçus en train d'escalader la grille d'un pavillon de l'avenue. C'est d'ailleurs dans ce pavillon qu'ils ont été arrêtés. Les forces de l'ordre ont également constaté que l'habitation avait été entièrement fouillée.

nexity une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS LES YVELINES
ET PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCLUSIVES

DU STUDIO AU 5 PIÈCES



"Plein R" à Houilles

Découvrez nos résidences proches de chez vous, **à Houilles, Montesson, Carrières-sous-Poissy, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Sartrouville, Trappes, Versailles.**

ET PROCHAINEMENT LANCEMENTS
À L'ÉTANG-LA-VILLE, POISSY
ET LE VÉSINET



Exemple d'appartement de la résidence Signature à Versailles

0 810 531 531
Service gratuit + prix appel 0,06 € / min.

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

IBIZA - Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 – Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance – Architectes : ARCHITECTONIA (Plein R) / ELIZABETH DE PORTZAMPARC (Signature) – Illustrateur : Martingale – Juin 2017

SPORT ADAPTE Effacer les différences grâce au sport

A travers la deuxième édition de « S'handifférence » organisée à Mantes-la-Jolie, plusieurs CM2 mantais et des jeunes en situation de handicap ont pu faire du sport en totale mixité.



LA GAZETTE EN YVELINES

« En terme de sociabilisation, le sport est l'un des vecteurs primordiaux », explique le responsable pédagogique du pôle Mantois sports en Seine de l'ASM.

« *L'inclusion par le sport et pouvoir proposer des activités issues du handicap* ». Tels sont les deux objectifs, de la deuxième édition de « *S'handifférence* », exposés par Stéphane Rey, co-organisateur et responsable pédagogique du pôle Mantois sports en Seine de l'Association sportive mantaise (ASM). Les mardi 27 juin et 4 juillet au stade Jean-Paul David, près de 500 élèves de CM2 des écoles mantaises et des jeunes en situation de handicap issus d'instituts spécialisés étaient attendus pour partager une après-midi autour du sport.

« *En terme de sociabilisation, le sport est l'un des vecteurs primordiaux,* explique Stéphane Rey. *Et avec les jeux paralympiques, c'est médiatisé et les résultats permettent de valoriser les capacités [des personnes en situation de handicap].* » Pendant cet après-midi au stade Jean-Louis David, une quinzaine d'activités étaient ainsi proposées, que les jeunes mantais et ceux issus des instituts spécialisés ont pratiqué ensemble : basket fauteuil, blind tennis (tennis adapté aux mal-voyants et aveugles, Ndlr), golf, escrime, football, mais aussi des ateliers langue des signes, guide d'aveugle, etc.

« La pratique sportive permet la mixité »

« *C'est génial,* apprécie de « *S'handifférence* » Magalie, professeure d'EPS adapté à l'Institut médico-éducatif (IME) de Breuil-Bois-Robert, venue avec une vingtaine de jeunes. *Ça permet à nos jeunes de rencontrer des jeunes du milieu ordinaire et inversement. Et la pratique sportive permet la mixité.* »

Si Magalie apprécie que ce type de journée permette « *un contact avec l'extérieur* », elle estime qu'il « *reste encore un gros travail à faire sur le regard des gens sur les jeunes en situation de handicap* ». Mais la professeure d'EPS confirme que des journées comme celles-ci permettent de faire progresser les mentalités, et ajoute en exemple : « *Quand on voit un groupe pratiquer une activité (en mixité, Ndlr), on ne voit pas de différence de niveau.* »

Accepter la différence

Les différentes activités proposées ont éveillé la curiosité des jeunes des écoles mantaises. Pendant le blind tennis par exemple, un enfant demandait à l'animateur « *Comment fait une personne qui voit que sur les côtés ?* » Une autre jeune fille confirmait que le parcours guide d'aveugle était « *difficile* ». En expliquant à chacun, le responsable pédagogique de l'ASM se satisfait qu'émerge « *une prise de conscience que [les jeunes en situation de handicap] peuvent pratiquer le sport comme eux* ».

La sensibilisation au handicap est d'ailleurs l'un des autres volets essentiels de cette journée. « *On a envie que les jeunes arrivent au collège et aient déjà cette sensibilisation à accepter la différence* », indique Stéphane Rey. Pour cela, en amont de « *S'handifférence* », les jeunes mantais ont reçu la visite d'animateurs dans leurs classes. « *C'est une très bonne initiative pour apprendre à vivre ensemble* », souligne Béatrice, enseignante à Mantes-la-Jolie venue avec sa classe. Et le message semble être passé auprès des CM2, plusieurs rappelant à l'issue de la journée : « *Ça nous a appris que malgré le handicap, on est pareil* ».

CANOE-KAYAK Championnats d'Europe : le jeune Mantais se hisse à la 9e place

Nicolas Boursier, kayakiste de l'Association sportive mantaise a atteint la finale des Championnats d'Europe U23 qui se sont déroulés à Belgrade.

Après ses homologues adultes, le sociétaire de la section canoë-kayak de l'Association sportive mantaise (ASM), Nicolas Boursier, a participé aux Championnats d'Europe chez les jeunes. A Belgrade en Serbie, engagé avec l'équipe de France U23, le jeune mantais de 20 ans a pris part au monoplace (K1) 200 mètres, et au biplace (K2) 200 mètres avec Jérémy Leray. C'est dans la première catégorie qu'il atteint sa première finale d'un championnat international et termine à la 9e place.

« *En demi-finale, il avait dû sortir le « grand jeu » pour éliminer le suédois David Johansson pour 18 millièmes de secondes* », raconte le communiqué de presse de l'ASM. Ce dernier précise également que la 9e place est « *une excellente performance pour sa première participation à ces championnats d'Europe des moins de 23 ans* ».

Première finale internationale

Suite à cette compétition, l'ASM indique que la fédération de canoë-kayak a décidé d'aligner Nicolas Boursier uniquement en monoplace 200 mètres pour les prochains Championnats du monde U23, qui se dérouleront fin juillet en Roumanie.

CYCLISME Coupe de France de VTT : objectif atteint pour les Orc

Dans la quatrième manche de la Coupe de France de VTT, les quatre jeunes pilotes de l'Off road cyclisme (Orc) ont tous au moins rejoint le top 100 français.

Le dimanche 25 juin, la quatrième manche de la Coupe de France de VTT se déroulait à Lons-le-Saunier, dans le Jura. Quatre jeunes pilotes du club épônois de l'Off road cyclisme (Orc) prenaient part à la compétition. « *Sur un très beau circuit technique, nos pilotes ont atteint voire dépassé leurs objectifs* », apprécie Véronique Fontaine, vice-présidente du club.

Deux cyclistes étaient qualifiés chez les cadets. Le premier, Maxime, « *malgré un départ difficile […] a bien remonté et termine à une très belle 25e place* », relate Véronique Fontaine. Le second, autre Maxime, « *remplit le contrat en rentrant dans le top 100 et termine à la 93e place sur 250 partants* ».

Chez les juniors, Elora rejoint le top 10 français et finit à la 8e place. L'autre pilote, Cynthia, « *poursuit sa progression et termine à la 22e place* », explique Véronique Fontaine.

FÊTES SPORTIVES Plusieurs communes mettent le sport à l'honneur

Pendant les prochains jours, plusieurs communes de vallée de Seine vont mettre le sport à l'honneur et organiser des journées dédiées aux activités sportives.

Buchelay clôture la saison sportive par sa Fête du sport le samedi 8 juillet. A partir de 11 h 30 à la Plaine des sports Grigore Obreja, les représentants des associations sportives proposeront des démonstrations de sports et danse, des initiations, des concours et des « *parcours commando* ». Renseignements sur le site internet de la ville.

« Parcours commando »

Du 8 juillet au 19 août, Limay plage est de retour à l'Espace des hautes meunières. Parmi les activités, ce sera l'occasion de pratiquer du beach tennis, de l'accrobranche et autres jeux de plage. L'entrée est libre du lundi au samedi de 14 h à 20 h. A Mantes-la-Jolie, le village des sports prendra place à l'Espace Marcel Doret du 9 au 16 juillet. Il proposera « *des activités encadrées comme la boxe, le pentagliss ou libre comme le ping-pong, le babyfoot* », indique la Ville. Le village des sports sera ouvert de 17 h 30 à 21 h en semaine, et de 14 h à 20 h les week-ends et le 14 juillet.

Place de la Libération aux Mureaux, la plage va s'installer du 6 au 28 juillet. Sur le thème des Mureauxlympiques, des jeux de plage, activités sportives et autres seront proposés gratuitement. La plage est ouverte du lundi au samedi de 14 h à 19 h, et sera fermée les 14 et 15 juillet.

TRIATHLON Poissy s'illustre à Valence

Le week-end dernier, plusieurs sociétaires du Poissy triathlon ont participé au Grand prix de Valence, la deuxième étape du Grand prix triathlon 2017.

Quelques jours après sa médaille d'argent européenne en équipe, l'indétrônable Cassandre Beaugrand remporte le Grand prix femmes. Dans la même catégorie, Andréa Hewitt, également du Poissy triathlon, se place à la troisième marche du podium.

Deux résultats qui permettent au club de Poissy de rester en tête du classement général par équipe en Grand prix femmes. L'autre podium de ce week-end pour le Poissy triathlon est remporté par Jérémy Quindos qui remporte sa course dans la catégorie Triathlon open.





Situé au Pecq, VISIO, le centre de pilotage à 360° des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ de performance + de réactivité + de sécurité
+ de service + de données partagées

au service des collectivités et des usagers

VISIO

suez

UNE VISION 360° DE VOTRE SERVICE

ACHERES

Quatre soirées de concerts à ciel ouvert

Avec les « Happy parvis », chaque soirée du 6 au 9 juillet, le Sax organise des concerts gratuits sur son parvis pour découvrir des talents locaux.

Après une saison de concert en intérieur, le Sax d'Achères clôture l'année en sortant la musique. Avec les « *Happy parvis* » organisés du jeudi 6 au dimanche 9 juillet, ce sont pas moins de quatre concerts à ciel ouvert qui auront lieu sur le parvis du Sax. « *Au programme, quatre soirées musicales conviviales et décontractées pour écouter les talents locaux pétillants et enflammés, boire un verre ou encore déguster des mets concoctés par les associations achéroises A part, Afro kreol mouv et Ecstatic playground* », annonce le site internet du Sax.

Chaque soir à partir de 19 h, trois groupes se succéderont pour proposer des musiques de styles variés. Le jeudi 6 juillet sera axé swing et jazz avec Eva Donc Jouet, Racine de Swing et Néo Ut Trio. Le rock aura la part belle le vendredi 7 juillet avec les groupes The Eighties, L'autre et Diligens.

C'est une soirée aux sonorités électro qui attend les spectateurs le samedi 8 juillet avec Boris Viande, Asgaya et Hakma. La dernière soirée, le dimanche 9 juillet, sera pop-rock avec Woodbell, Arthédone, Kaducia et Achères Steel Band. Ces soirées sont gratuites et plus de renseignements sont disponibles sur lesax-acheres78.fr.



LE SAX

Les « Happys parvis » permettront de découvrir des musiciens locaux tout en « dégustant des mets concoctés par les associations achéroises », annonce le Sax.

TRIEL-SUR-SEINE

Des ateliers scientifiques pour tout l'été

Le Parc aux étoiles organise quotidiennement des stages scientifiques divers et variés pendant les vacances d'été.

Comme à chaque vacances scolaires, le Parc aux étoiles propose un grand nombre d'ateliers quotidiens autour des thématiques scientifiques. Des activités d'une heure et demie, du lundi au vendredi sauf les jours fériés, pour des enfants de 5 à 17 ans, qui permettent de découvrir l'astroscience, la géoscience, la science du vivant, l'art et la littérature ou encore les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

Ces ateliers auront lieu du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre. Parmi eux, sont par exemple prévus les ateliers « *carte du ciel* », « *fusée à eau* », « *ça gaze, ça chauffe* », « *les BD de l'espace* », « *maths et magie* », « *la vie cachée des arbres* », et bien d'autres.

Des ateliers à 5,5 euros

L'inscription est obligatoire. Le tarif est de 5,5 euros par atelier et par enfant, et au bout de quatre ateliers, le cinquième est offert. Le programme complet des différents ateliers est disponible sur parcauxetoiles.gpseo.fr. Pour plus de renseignements, contacter le Parc aux étoiles au 01 39 74 75 10 ou par courriel à contact@parcauxetoiles.fr.



LA GAZETTE EN YVELINES

Des ateliers divers seront proposés, tels que « fusée à eau », « ça gaze, ça chauffe », « les BD de l'espace », « maths et magie », etc.

MEULAN-EN-YVELINES

Des œuvres de verre, de bois et de métal

Jusqu'au samedi 30 septembre, les œuvres de la sculptrice Michelle Winkler sont exposées dans l'espace d'exposition et les jardins du Domaine Berson. « *Sa sensibilité l'a intuitivement conduite vers des matériaux qui portent en eux la trace du temps, le métal, le verre, le bois* », indique l'agenda de la ville. Des œuvres à découvrir aux horaires d'ouverture de la bibliothèque Berson. L'entrée est libre. Plus de renseignements sur l'artiste sur son site internet zeuxis-art.com/fr/60_michelle-winckler.

LES MUREAUX

Un défilé en musique dans les rues

Le samedi 8 juillet, dans le cadre de la Fête de la solidarité, un défilé en musique est organisé. Ce carnaval musical s'élancera à 13 h du parvis de la Médiathèque aux musiciens pour rejoindre l'Espace Georges Brassens. « *Différents styles musicaux seront au rendez-vous : salsa, africaine, hip-hop, etc* », prévient le site internet de la commune.

Au point d'arrivée de 16 h à 19 h 30, l'association Funky ladies et des professionnels de danse locaux ont prévu un battle de danse. Une session freestyle est également organisée de 20 h à 22 h.

Plus de renseignements sont disponibles sur lesmureaux.fr, et au 01 30 91 39 54.

CARRIERES-SOUS-POISSY

Conférence pour les parents

Une conférence-débat sur le sujet « *Papa maman, pourquoi je pleure quand tu t'en vas ?* » aura lieu le jeudi 6 juillet au pôle Michel Colucci. De 14 h 45 à 22 h, une psychologue sera présente et répondra aux différentes questions qui se posent pendant que les tout-petits grandissent : « *j'ai huit mois, c'est difficile de ne plus te voir maman, papa* », « *j'ai trois ans, vraiment envie d'être séparé de mes parents ?* », … La conférence est gratuite et sans réservation. Plus de renseignements sont disponibles auprès du service petite enfance de la mairie au 01 78 63 72 34 ou au 01 78 63 72 47.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des vacances dans la ville

A partir du samedi 8 juillet, et jusqu'au samedi 2 septembre, une trentaine d'animations sont organisées à travers la ville autour de la culture, des loisirs, de l'environnement et du sport. Quatre plaines de jeu et le parc du Prieuré accueilleront ces activités chacun leur tour. Programme complet sur le site internet de la Ville.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Théâtre : piraterie et combats d'épées

L'association de spectacle Notre monde imaginaire a écrit un nouveau spectacle se déroulant à l'époque des pirates. Elle le présentera les 7, 8 et 9 juillet pour trois représentations gratuites.



ALAIN FAY

Capitaine Faraway promet une nouvelle épopée « émouvante, captivante et drôle » d'après le président de Notre monde imaginaire.

Après un spectacle dans un Londres victorien steampunk l'année dernière, l'association Notre monde imaginaire revient cette année avec un tout nouveau spectacle dans un univers de pirate : *Capitaine Faraway*. Cette association, composée exclusivement « *de jeunes étudiants tous âgés de 10 à 21 ans* », proposera trois représentations, les vendredi 7 et samedi 8 juillet à 20 h 30, et le dimanche 9 juillet à 15 h, à la salle des fêtes.

Ce spectacle écrit et monté par l'association regroupera plusieurs disciplines telles que la danse, le chant, le théâtre, le combat, etc. « *Dans cette nouvelle épopée que nous souhaitons à la fois, émouvante, captivante et drôle, (qui plus est, inspirée de quelques réels pirates et légendes !), nous traitons également certaines questions d'actualité, telles que la place de la femme dans la société,* explique Jeremy Nataf, président de Notre monde imaginaire. *Préparez-vous à des combats d'épées saisissants, des abordages frémissants et des danses endiablées…* »

L'entrée est libre et gratuite. Plus de renseignements sont disponibles sur la page Facebook NotreMondeImaginaire1 ou par courriel à notre.monde.imaginaire@gmail.com.

MANTES-LA-VILLE

Trois jours de musique pour le retour de Contentpourien

Le festival Contentpourien signe son retour dans le parc de la vallée pour trois jours de musique du vendredi 7 au dimanche 9 juillet.

Alors que la précédente édition du festival Contentpourien avait dû être annulée pour cause de chute d'arbres, 2017 marque le retour des festivités dans le parc de la Vallée. Du vendredi 7 au dimanche 9 juillet, la neuvième édition du festival de l'association A chacun son cirque s'installera dans le parc mantevillois pour trois jours de musique.

Chaque après-midi, les concerts proposeront des styles musicaux variés de la fanfare funk au ska dub punk, de la fanfare tsigane au blues, en passant par l'électro balkan et la natural trance. Le village associatif permettra également de découvrir des créateurs de bijoux, d'accessoires en cuirs, des plasticiens, de la sérigraphie sur textiles, etc.

Le prix du pass journée est entre 10 et 12 euros, et le pass week-end est à 16 euros, gratuit pour les moins de 16 ans. Le camping est gratuit. Informations et réservation sur contentpourien.fr ou sur la page Facebook de l'événement. Le jeudi 6 juillet, en amont du festival, une soirée gratuite est organisée au Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens de Mantes-la-Jolie à partir de 21 h.

GARGENVILLE

Exposez au Salon automnal

La commune organise la 23e édition du Salon automnal dans quelques mois et cherche des exposants. Cet événement se déroulera du vendredi 6 au dimanche 9 octobre à la Salle des fêtes. Les artistes, peintres ou sculpteurs, qui le souhaitent peuvent dès à présent s'inscrire pour y exposer leurs œuvres, et ce jusqu'au vendredi 8 septembre. Pendant le salon, un jury composé de huit membres se réunira pour désigner les gagnants des différents prix. Le prix pour exposer est de 15 euros. Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles en mairie, sur le site internet de la ville ou auprès du service culturel au 01 30 42 11 70.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Retour du concours Talents des cités

Benoit Malassigné, conseiller formateur au BGE Yvelines était sur les ondes de LFM pour présenter la 16e édition du concours Talents des cités.



LFM RADIO

La seule condition, « c'est d'avoir un projet » développé avec l'association BGE, explique Benoit Malassigné.

Comme chaque année, le mois de juillet accompagne le début du grand concours Talents des cités, récompensant les créateurs d'entreprises dans les quartiers. Le concours a été créé en 2002 à l'initiative du ministère de la ville, de l'Agence France entrepreneurs et de l'association BGE. Véritable incubateur de jeunes talents, Talents des cités a déjà récompensé plus de 570 créateurs d'entreprises et attribué plus de 150 000 euros de dotations chaque année.

La seule condition, *« c'est d'avoir un projet »* développé avec l'association BGE, explique Benoit Malassigné. Le concours récompensera tant les entreprises déjà installées que celles en projet. Après avoir passé les sélections départementales, c'est à l'échelle régionale que les chefs d'entreprises concourront au nombre de deux, pour n'être plus qu'un dans chaque catégorie.

Une vraie compétition aux enjeux importants puisque dotation, visibilité et publicité sont à la clé. Comme le rappelle Benoit Malassigné, *« ce concours est là pour permettre de présenter ces porteurs d'initiatives, ce qui est important, c'est la mise en avant dont ils vont bénéficier »*. Si l'objectif est de valoriser l'entrepreneuriat, il s'agit aussi de favoriser la cohésion sociale par l'insertion professionnelle tout en modifiant l'image des quartiers.

Dotation, visibilité et publicité

« Ce qui est propre aux quartiers, c'est un taux de chômage plus important que la moyenne, qui, de fait, peut inciter plus ces personnes à se dire : si je veux m'en sortir, il faut que je crée mon entreprise », rappelle Benoit Malassigné. Avec environ 2500 emplois créés depuis le début de l'initiative, le concours dépasse tous ses objectifs et est même devenu une référence nationale. Les dépôts de candidatures se clôturent le 31 juillet : si vous avez été accompagné par une structure BGE, il vous reste près d'un mois pour tenter votre chance.

La Matinale LFM, tous les jours du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur le 95.5 FM et lfm-radio.com

LE LIVE Nesly, princesse du zouk sur le plateau de LFM

Cette semaine dans le Live, Vee recevait la chanteuse de zouk Nesly pour un retour sur son passé et son succès.



LFM RADIO

Avec près de 10 ans de carrière, Nesly est une figure du zouk français.

Nesly, c'est près de 10 ans de carrière qui font aujourd'hui office d'exemple dans le milieu du zouk. Après des débuts en 2009 sur une compilation rassemblant tous les pionniers du zouk, elle se lance en 2011 avec son premier album *Entre nous*. Mais c'est en 2014 que sa carrière prend un tournant avec le morceau *Tu me manques* qui culmine aujourd'hui à plus de six millions de vues sur Youtube. *« Pour moi, ça a été de rencontrer les bonnes personnes au bon moment, c'est une question de timing »*, explique-t-elle de son succès.

Pourtant sa carrière dans la musique n'a pas été une évidence : *« J'ai toujours aimé chanter, mais je ne le prenais pas au sérieux. »* Ce n'est qu'en 2014 qu'elle décide d'en faire sa vie. C'est donc depuis peu qu'elle a commencé à créer son univers musical : *« La touche Nesly, c'est un mélange de zouk et de pop »* décrit-elle. Elle porte aussi une attention particulière aux demandes du public, *« un artiste, il faut qu'il suive un peu les tendances, pas qu'il n'écoute que lui-même »*. Avec *Tard le soir*, son dernier single sorti en mai, la comète Nesly ne compte pas s'arrêter.

Le Live, du lundi au vendredi de 17 h à 20 h, présenté par Vee, en écoute sur le 95.5 FM et lfm-radio.com

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

7			4			1		
6					1	4		9
	1			5				8
9	6	1	3			8		
	5		1					7
4				8	5	9		6
5	9	8			3	7		
					2			
2		6	8			5	9	3

SUDOKU : niveau difficile

				6		1		
		4					8	
6				2			7	9
4						9		
	9						4	
			8	4			1	
		3		8		7	9	
	4							
					4			

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Advertising Content Roto Picardie
ZA du Chant aux Oiseaux
80800 Fouilloy

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 58.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 07-2017

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Des séances gratuites en plein air dans 24 communes

Plus d'infos sur yvelines.fr/cinema

Du 18 août au 02 septembre 2017



Yvelines
Le Département

yvelines.fr